

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5258

Société :

157519

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOUTAYEB ZAHIA

Date de naissance :

05/05/58

Adresse :

8, Rue ELMESSAOUDI RACINE II Maârif CASA

Tél. : 0666 40 43 59

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. CARIOU BELQADI J.
ENDOCRINOLOGIE
119, Bd. Bir-Bazaarane
Maârif - CASABLANCA

Date de consultation :

24/03/2023

Age : 1958

Nom et prénom du malade :

BOUTAYEB Zahia

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Mondie...Carence...etc

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA

Signature de l'adhérent(e) : BZB



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
11-03 2021	Co	-	8	19. Bd. El Anzarane Maârif - CASABLANCA Dr. CARIOU-BELOADI ENDOCRINE
30-03 2021	Ch	4	30000 Dhs	19. Bd. El Anzarane Maârif - CASABLANCA Dr. CARIOU-BELOADI ENDOCRINE

EXECUTION DES ORDONNANCES.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de BIOPHYSIQUE Dr Hicham OUAZZANE 15 Bd Zerhouni 05 22 27 48 96 Fayrouz</i>	27/10/23	B1-80	2132,20 Dhs

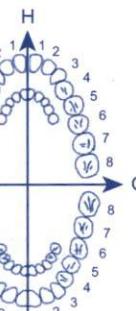
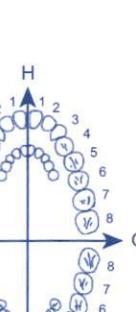
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	B			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CARIOU BELQADI Joëlle

ENDOCRINOLOGIE METABOLISME

Lauréate de La Faculté de PARIS

الدكتورة كاريو بلقاضي جووبيل

اختصاصية في أمراض الغدد والتغذية

خرسفة كلية الطب بباريس

Mme BOUTAYEB Jolene

Casablanca, le : 24.03.2023

TSH us, T₄ L

co - nt 93

vit B12 Fémak nmc

Dr. CARIOU - BELQADI Joëlle

ENDOCRINOLOGIE

119, Bd. Bir ANZARANE

Maârif - CASABLANCA

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd Zerkouni - Casablanca
Tel 05 22 27 48 96 Fax 05 22 27 4313

119، شارع بئر انزاران - إقامة رمزي، باب (ب) الطابق الثاني - المعاريف - 20100 الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 98 14 67 - 05 22 23 84 84 - 05 22 99 26 53 -

119, Bd. BIR ANZARANE - Résidence RAMZI - Porte B 2ème Etage - Maârif - 20100 CASABLANCA

Tél.: 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67 - 05 22 99 26 53 - E-mail : carioujoelle@yahoo.fr

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35404878 – INP : 093001006
CNSS : 6368949 IF : 51786580– ICE : 002982351000006

FACTURE N° : 230301024

Casablanca le 27-03-2023

Mme BOUTAYEB Zahia

Date de l'examen : 27-03-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0104	Calcium	B30
0154	Ferritine	B250
0161	T4 libre	B200
0164	TSH us	B250
0438	Vitamine B12	B400
0439	Vitamine D	B450

Total des B : 1580

TOTAL DOSSIER : 2132.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille cent trente-deux dirhams vingt centimes.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI LOUHAMI
Biologiste
394 Bd Zerkouni - Casablanca
Tel 05 22 27 48 96 - Fax 05 22 27 4313



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
مختبر التجليات الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
 Pharmacien Biogiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
 D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
 de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
 de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 27-03-2023

Prélevé le : 27-03-2023 à 08:40

Édité le : 27-03-2023

Mme BOUTAYEB Zahia

Réf dossier: 23034800

DR Joelle CARIOU BELQADI
 119 BD BIR ANZARANE
 CASABLANCA

Page N° : 1 / 2

Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

14-11-2022

Calcium (O-CPC)	100 mg/L 2.50 mmol/L	(88-102) (2.20-2.55)	94
--------------------	-------------------------	-------------------------	----

Ferritine (Immuno-analyse en cinétique de fluorescence)	29.6 ng/mL	(11.0-180.0)	
--	------------	--------------	--

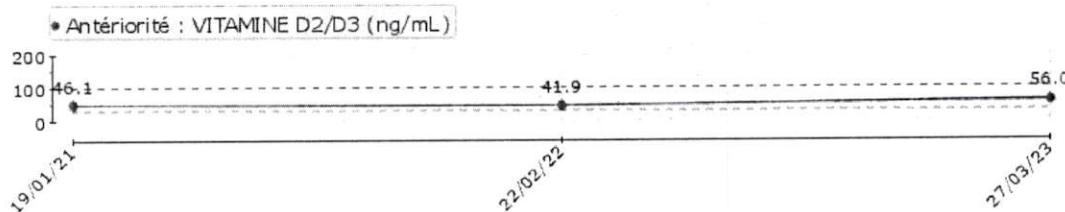
14-11-2022

Vitamine B12 (Technique chimiluminescence)	311 pg/mL	(180-914)	304
---	-----------	-----------	-----

22-02-2022

VITAMINE D2/D3 (Technique chimiluminescence)	56.0 ng/mL 140.0 nmol/L	(30.0-100.0) (75.0-250.0)	41.9
---	----------------------------	------------------------------	------

Valeurs souhaitables : >30 ng/mL (>75 nmol/L)
 Insuffisance : 20-30 ng/mL (50-75 nmol/L)
 Carence : <20 ng/mL (<50 nmol/L)
 Toxicité : >100 ng/mL (>250 nmol/L)



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
 Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
 Biogiste
 394, Bd. Zerkouni - Casablanca
 Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier : 23034800

Mme BOUTAYEB Zahia

Page N° : 2 / 2

Valeurs références

Antériorités

BILAN ENDOCRINien Echantillon sérique

14-11-2022

TSHus **2.170 µUI/mL** **(0.270–4.200)**
(Technique chimiluminescence)

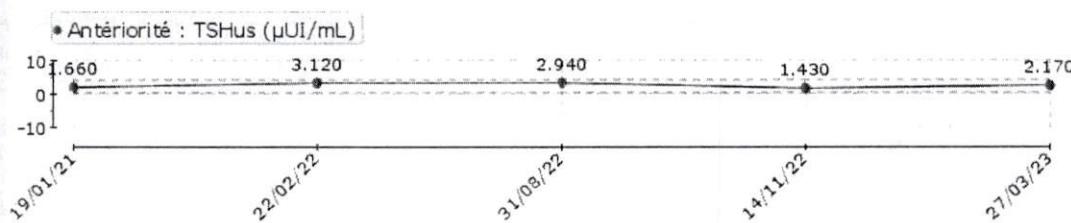
Valeurs de référence chez la femme enceinte :

1er Trimestre 0,1 à 2,5

2ème Trimestre 0,2 à 3

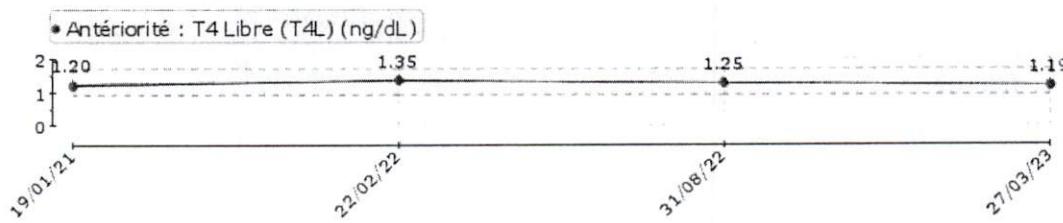
3ème Trimestre 0,3 à 3

Endocrine society JCEM 2012; ATA 2011; ETA 2014



31-08-2022

T4 Libre (T4L) 1.19 ng/dL (0.93–1.70)
(Technique chimiluminescence) 15.32 pmol/L (11.97–21.88)



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biogiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tel: 05 22 27 49 99 - Fax: 05 22 27 49 13

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Dr. Ouazzani

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.:05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax :05 22.27.49.13
E-mail :labocbc@gmail.com - Site web :www.laboratoirecbc.com - INP:093001006 - Patente :35404878 - C.N.S.S :6368949 - I.F :51786580 - I.C.F :00298235100006